

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

- 63 -

DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE AU QUOTIDIEN - DIRECTION DE LA NATURE EN VILLE - 10ème arrondissement - Changement de dénomination du parc du 26ème centenaire en parc du 26ème centenaire - Jean-Claude GAUDIN.

24-41413-DNV

- 0 -

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Situé en plein cœur de Marseille, le Parc du 26^{ème} centenaire s'étend sur plus de 10 hectares, et a été aménagé sur le site de l'ancienne gare du Prado.

En 1998, la Ville de Marseille, sur la décision de Jean-Claude Gaudin, achète le terrain à la SNCF. En effet, la gare ne sert plus qu'à la formation des trains transportant les ordures ménagères vers la décharge d'Entressen. Pour la municipalité, la création d'un parc sur ce terrain est un moyen de restaurer un tissu urbain déchiré par un site industriel à l'abandon. Ce parc permettra de recréer le lien qui existait initialement entre les trois quartiers bordant la gare : Menpenti, la Capelette et le Rouet.

Les travaux commencent à l'automne 1999, et le parc est inauguré le 23 juin 2001, par Jean-Claude Gaudin, alors Maire de Marseille.

De conception très contemporaine, le parc s'inscrit dans la mémoire commune et célèbre les vingt-six siècles d'histoire de la ville. Certains vestiges conservés de la gare sont les témoins d'un passé encore vivant dans le souvenir de nombreux Marseillais.

Quatre jardins thématiques symbolisent la mixité culturelle de la population et l'ouverture de Marseille sur le monde : le jardin provençal, structuré en terrasses, le jardin oriental, de style arabo-andalou, le jardin africain, animé de dunes, le jardin asiatique, rappelant les jardins japonais. Ce parc a obtenu en 2005, le label « Jardin remarquable » du ministère de la Culture.

Jean-Claude Gaudin était très fier de cette création, véritable poumon vert au cœur de cette ville qu'il aimait tant.

Il était profondément attaché à ce lieu. Afin de préserver et d'honorer la mémoire de l'ancien Maire de Marseille, disparu le 20 mai 2024 et de lui rendre hommage, il est proposé au Conseil Municipal, en accord avec ses proches et sa famille, de renommer ce parc « Parc du 26^{ème} centenaire – Jean-Claude Gaudin ».

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE Est approuvée la nouvelle dénomination « Parc du 26e centenaire – Jean-Claude GAUDIN » pour cet équipement municipal situé dans le 10^{ème} arrondissement de Marseille.

**Vu et présenté pour son enrôlement
à une séance du Conseil Municipal
MONSIEUR LE MAIRE DE MARSEILLE
Signé : Benoît PAYAN**